

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
29 juillet 2021
n° 27 / 7916^e
pages 1425 à 1472

CHRONIQUE / Marque

Du nouveau sur la théorie des homonymes
en droit des marques

> Frédéric Pollaud-Dulian

1435

ÉDITORIAL

1425 Le miracle d'une résurrection (fiction), *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 1428 Autorité bancaire européenne (orientations) : ouverture et modalités des recours
- 1428 Obligations contractuelles (loi applicable) : contrat individuel de travail
- 1429 Responsabilité pénale et sécurité intérieure : présentation d'un projet de loi
- 1430 Confusion des peines (appel) : inconstitutionnalité du régime
- 1430 Crise sanitaire (gestion) : présentation et vote d'un projet de loi
- 1431 Discrimination (religion) : interdiction du port de tout signe religieux
- 1432 Compétence européenne (fait dommageable) : préjudice causé par une entente illicite

POINT DE VUE

1433 La relativité de l'autorité de la chose jugée : retour sur un sujet de l'ENM, *Jérémy Jourdan-Marques*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1442 **Panorama** : Droit des dessins et modèles interne et communautaire, *Jean-Christophe Galloux et Pascal Kamina*
- 1455 **Notes** : Le contrat de parrainage sportif, un contrat de travail qui s'ignore, *note sous Civ. 2^e, 12 mai 2021, Grégoire Loiseau*
- 1461 L'exception d'indignité permet à l'héritier renonçant d'être dispensé du paiement des frais funéraires, *note sous Civ. 1^{re}, 31 mars 2021, Aurélien Molière*
- 1466 Contraintes et mystères du réputé non écrit « partiel » dans les contrats de consommation, *note sous Civ. 1^{re}, 2 juin 2021, Anne Etienney-de Sainte Marie*

ENTRETIEN

1472 Pascal Lokiec – Les excès de la surveillance en entreprise

DAJLOZ



Version numérique incluse*



322127



9 117 82993 122 127 3

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juillet 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 581 IZ

TVA FR69572195550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

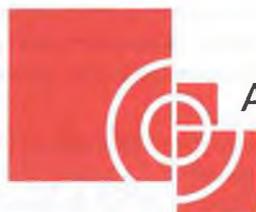
SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

1425

Le miracle
d'une résurrection (fiction)



ACTUALITÉS

1428

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Autorité bancaire européenne (orientations):
ouverture et modalités des recours,
CJUE 15 juill. 2021

Obligations contractuelles (loi applicable):
contrat individuel de travail, CJUE 15 juill. 2021

1430

DROIT PUBLIC

Santé publique

Crise sanitaire (gestion): présentation et vote
d'un projet de loi

1431

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Discrimination (religion): interdiction du port
de tout signe religieux, CJUE 15 juill. 2021

Temps de travail (aménagement): activités des
militaires, CJUE 15 juill. 2021

1429

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Responsabilité pénale et sécurité intérieure:
présentation d'un projet de loi

Procédure pénale

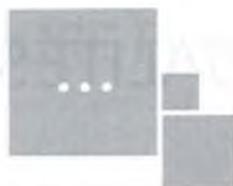
Confusion des peines (appel):
inconstitutionnalité du régime,
Cons. const., 21 juill. 2021

1432

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (fait dommageable):
préjudice causé par une entente illicite,
CJUE 15 juill. 2021



POINT DE VUE

1433

La relativité de l'autorité de la chose jugée :
retour sur un sujet de l'ENM
par Jérémy Jourdan-Marques



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1435

Du nouveau sur la théorie des homonymes
en droit des marques
par Frédéric Pollaud-Dulian

PANORAMA

1442

Droit des dessins et modèles
interne et communautaire
juin 2020 – mai 2021
par Jean-Christophe Galloux et Pascal Kamina

NOTES

1455

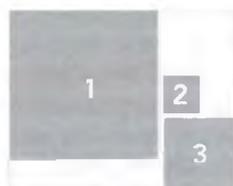
Le contrat de parrainage sportif, un contrat de travail qui
s'ignore, note sous Civ. 2^e, 12 mai 2021
par Grégoire Loiseau

1461

L'exception d'indignité permet à l'héritier renonçant d'être
dispensé du paiement des frais funéraires,
note sous Civ. 1^{re}, 31 mars 2021
par Aurélien Molière

1466

Contraintes et mystères du réputé non écrit « partiel » dans
les contrats de consommation, note sous Civ. 1^{re}, 2 juin 2021
par Anne Etienney-de Sainte Marie



ENTRETIEN

1472

Pascal Lokiec – Les excès de la surveillance en entreprise

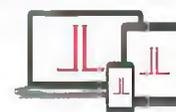
À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr